

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025
046-214601304-D_2025_05-DE
A G E D I

publique française
département du Lot

COMMUNE DE GRÉZELS
Séance du 09 avril 2025

Date de la convocation: 31/03/2025

Membres en exercice : 10

Le neuf avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ

Présents : 8
Quorum atteint : oui
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Maurin BERENGER, Christine COGNÉ, Quentin FOURNIÉ, Patrick JOUCLAS, Serge LEVERGEOIS, Sébastien PEREZ, Marianne PEROCHEAU, Monique RIVIERRE
Représentés : Agnès CHAPELET-VOYE représentée par Sébastien PEREZ
Excusés : Valérie JAMPIERRE
Absents :
Secrétaire de séance : Serge LEVERGEOIS

Objet: Approbation du budget primitif 2025 - D_2025_05

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	392 172.00 €	392 172.00 €
Section d'investissement	741 580.19 €	741 580.19 €
TOTAL	1 133 752.19 €	1 133 752.19 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2025,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2025, arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	392 172.00 €	392 172.00 €
Section d'investissement	741 580.19 €	741 580.19 €
TOTAL	1 133 752.19 €	1 133 752.19 €

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ

Le/la secrétaire de séance,
Serge LEVERGEOIS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14/04/2025
et publié ou notifié
le 14/04/2025.